



RAPPORT MORAL

Année 2016

Le rapport moral est produit par les Secrétaire et Secrétaire-adjoint en charge en 2016 : Catherine Wehbé, MEDEF-NC et André Forest, USTKE.

Il fait état de l'activité des instances gouvernantes du FIAF à savoir le Conseil d'administration, le Bureau et l'Assemblée Générale.

Table des matières

Gouvernance du FIAF	2
Le Conseil d'Administration	2
Le Bureau.....	3
L'Assemblée Générale.....	3
Travaux des instances	3
Activité.....	3
Diffusion des décisions	4
Perspectives 2017	5

Gouvernance du FIAF

Le FIAF est une association loi 1901, gérée paritairement. Il a été créé de par la volonté des partenaires sociaux.

Son Conseil d'Administration est le reflet de son essence profondément paritaire.

Il regroupe dix titulaires (et dix suppléants) issues des organisations patronales et salariales suivantes : U2P, MEDEF, CGPME, COGETRA, UT CFE-CGC, USTKE, USOENC, CSTNC.

L'organisation salariale CSTC- FO marque sa volonté de rejoindre le projet et d'adhérer à l'accord interprofessionnel en août 2016.

Les partenaires sociaux souhaitant la mise en place opérationnelle du fonds pour le 1er janvier 2017, l'association est créée fin 2015 et entérinée lors de l'AG constitutive en date du 2 février.

Les statuts du FIAF prévoient un Conseil d'administration de 20 administrateurs (10 titulaires et 10 suppléants, la moitié constitué par le collège patronal et l'autre moitié par le collège salariés) ainsi qu'un Bureau composé de 6 membres.

L'année 2016 constitue l'année de préfiguration du Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation. Les travaux des instances sont de fait particulièrement denses.

Le Conseil d'Administration

Le FIAF est dirigé par 19 administrateurs, la CSTNC n'ayant pas à ce jour désigné de suppléant.

Organisation	NOM	CA	
		Titulaire	Suppléant
CGPME-NC	Xavier BENOIST	x	
COGETRA	Max CIABATTI	x	
UT CFE CGC	Christophe COULSON	x	
U2P	Dan SAMOKINE	x	
MEDEF-NC	Catherine WEHBE	x	
USTKE	André FOREST	x	
USOENC	Judicaël ESCHENBRENNER	x	
USOENC	Véronique CHEDEMAILLE-SCHMITT		x
CSTNC	Albert QALA	x	
COGETRA	Tony DUPRE		x
CSTNC	Non désigné		x
UT CFE CGC	Philippe RIVIERE		x
USTKE	Henriette STRETER		x
CGPME-NC	Christine NOUVEAU	x	
CGPME-NC	Baptiste FAURE		x
CGPME-NC	Benoît VILLARD		x
MEDEF-NC	Valérie ZAOUÏ	x	
MEDEF-NC	Anne-Françoise FLOCH		x
MEDEF-NC	Dominique LEFEVRE		x
UPA-NC	Jean-Louis LAVAL		x

Le Bureau

Le Bureau est également strictement paritaire. Il réunit 6 représentants du Conseil d'administration aux postes de Président, Vice-Président, Trésorier, Trésorier-adjoint, Secrétaire, Secrétaire-adjoint.

Il sera renouvelé le 02 février 2017.

Organisation	NOM	CA		Bureau
		Titulaire	Suppléant	Fonction
CGPME-NC	Xavier BENOIST	x		Président
COGETRA	Max CIABATTI	x		Vice-président
UT CFE CGC	Christophe COULSON	x		Trésorier
U2P	Dan SAMOKINE	x		Trésorier adjoint
MEDEF-NC	Catherine WEHBE	x		Secrétaire
USTKE	André FOREST	x		Secrétaire adjoint

L'Assemblée Générale

Le CA se réunit en Assemblée Générale quand la situation le nécessite.

- Une assemblée générale constitutive s'est tenue le 2 février 2016.
- Le 17 septembre 2016, une assemblée générale a entériné le changement de siège social de l'association.

Travaux des instances

Activité

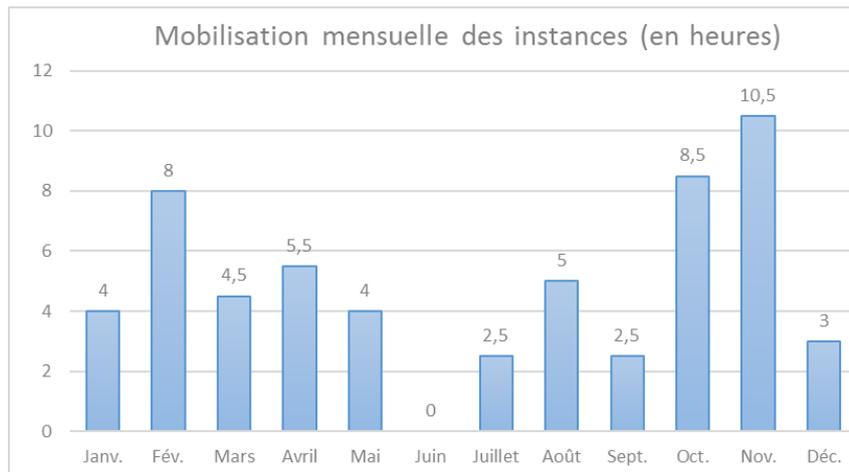
- 16 Conseils d'Administration se sont tenus en 2016 :
 - 59% de présence annuelle des administrateurs
 - Durée moyenne de réunion de 2h05.
- Durant cette même période, se sont tenus 24 Bureaux :
 - 77% de présence annuelle des membres du Bureau
 - Durée moyenne de réunion d'1h.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
CA		4	2	2	2		1	1	1	1	1	1	16
Bureau	2	2	2	3	2		2	4	1	2	3	1	24
AG		1							1				2

Les instances ont potentiellement mobilisé chacun des administrateurs 60 heures au cours de l'année.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
CA		6h30	2h00	3h00	1h44		1h22	01h20	1h19	6h15	6h42	1h35	31 h47
Bureau	4h00	1h15	2h25	2h24	1h58		1h14	3h26	0h50	2h09	3h47	1h34	24h45
AG		20mn							20mn				40 mn

Les instances se sont réunies à minima une fois par mois, exception faite du mois de juin, mois au cours duquel s’est déroulé le séminaire itinérant à Paris – qui a par ailleurs mobilisé la moitié des administrateurs¹.



Diffusion des décisions

Les compte-rendu des réunions des instances sont disponibles sur demande et diffusés auprès des administrateurs au plus tard une semaine après leur tenue.

Un registre des délibérations du Conseil d’Administration est également mis à jour après chacune des réunions qui ont conduit à des décisions.

Suivi

Le Bureau et le CA ont été attentifs au bon déroulement de la mise en place du Fonds. Les inquiétudes portant en premier lieu sur les financements et dans un second temps sur les aspects législatifs et réglementaires.

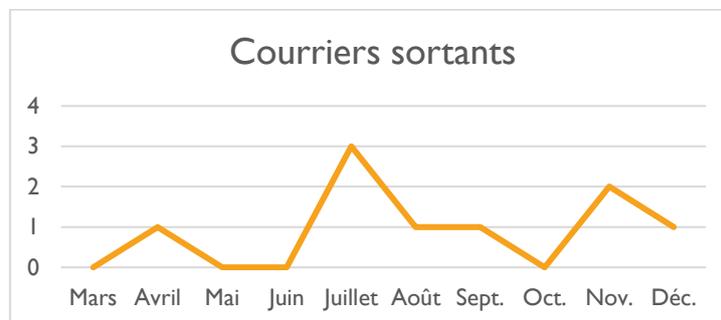
Pour un démarrage des travaux au 1^{er} mars 2016, le Fonds a envoyé une moyenne d’un courrier par mois pour alerter sur les difficultés créées par un défaut d’action soit relatif au budget du Fonds, soit relatif à son encadrement réglementaire.

La liste des courriers est la suivante :

¹ Cf. rapport d’activité et de gestion

Date	Adressé à	Objet
11-juil-16	Congrès	RDV avec les groupes politiques
07-nov-16	Congrès	Audition par la commission
04-avr-16	Gouvernement	Difficultés de trésorerie liée aux retards de versement des subventions 2016
11-juil-16	Gouvernement	Demande de rendez-vous avec la collegialité
25-juil-16	Gouvernement	Demande d'avance sur subvention 2016
17-août-16	Gouvernement	Demande d'avance 2017
28-sept-16	Gouvernement	Avance 2017: demande d'inscription au BP
17-nov-16	Gouvernement	Demande d'agrément
22-déc-16	Gouvernement	Alerte sur le calendrier législatif

Juillet a constitué une période très compliquée pour le Fonds sur le plan financier, les administrateurs rentrant de métropole. Ce séminaire a généré des dépenses qu'il était question de soutenir par la seconde tranche de la subvention, qui n'est intervenue que fin septembre 2016², d'où la multiplication des courriers sortants. Novembre a constitué quant à elle une période de grande incertitude sur le plan législatif, incertitude qui s'est avérée fondée, puisque la loi du pays, prévue initialement au vote fin octobre dans les projections initiales du gouvernement ne sera finalement votée que le 27 février 2017.



Perspectives 2017

Le CA se réunira 5 fois dans l'année. Un premier CA de démarrage au cours du premier trimestre, un CA d'arrêt des comptes au cours de ce même trimestre puis un CA par trimestre, soit 5 réunions prévues pour cette instance.

Le CA sera réuni une fois en assemblée générale au premier trimestre, pour l'approbation des comptes.

Les bureaux se réuniront une fois par mois, le premier lundi du mois.

Une mission pourra être prévue pour signature de conventions de partenariat.

² Cf. rapport financier 2016